



23.06.2010 - 13:17 Uhr

Qualité du diesel en Suisse allemande : peut mieux faire!

Bern (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100000091> -

Le TCS a mené une analyse sur la qualité du diesel en Suisse alémanique. Sur les 57 stations-service examinées, 12% se révèlent non conforme aux prescriptions de qualité pour le carburant diesel en ce qui concerne le point-éclair. Aucune présence d'eau n'a été relevée.

Suite aux analyses effectuées dans la région lémanique et au Tessin au printemps dernier, le TCS s'est associée au magazine Saldo et à l'émission des consommateurs Kassensturz pour analyser la qualité des carburants en Suisse alémanique. Alors que le Tessin faisait état de 5% de carburants contaminés, la Suisse romande avait atteint un taux record de 40% de diesel impropre à la consommation.

La qualité des carburants diesel est régie en Suisse par la norme SN EN 590:2004, répondant aux exigences de l'Ordonnance sur la protection de l'air (Opair). La norme prescrit notamment la quantité maximale d'eau autorisée dans le diesel (<200 mg/kg) ainsi que la température minimum du point d'éclair, nécessaire à la combustion. En dessous de 55°C, un carburant est déclaré non conforme aux exigences européennes.

Présence d'essence dans le diesel

C'est principalement la teneur en essence qui abaisse le point d'éclair. Plusieurs éléments peuvent expliquer sa présence dans les cuves des stations: une erreur de manipulation lors du remplissage des citernes, une contamination du carburant lors de son transport ou encore un apport d'essence effectué durant la période hivernale, pour éviter la formation de cristaux de paraffines, sont autant de situations envisageables.

Méthodologie, analyse et résultats

57 échantillons de carburant diesel ont été prélevés en mai dernier dans les régions de Zürich, Berne, Bâle, Winterthur/Saint-Gall et Lucerne, auprès de grands et petits importateurs. En plus du contrôle de la température du point d'éclair, le laboratoire mandaté - Intertek Caleb Brett - a également analysé la teneur en eau des carburants.

Tous les échantillons respectent la norme EN 590 concernant la présence en eau. La grande majorité présentent une teneur située entre 50 et 80 mg/kg. Migrol à Lucerne atteint le taux le plus bas avec 40 mg/kg. L'étude sur les températures du point d'éclair est quant à elle moins réjouissante. Sept échantillons (12%) révèlent en effet la présence d'essence, parmi lesquels quatre se situent dans la marge de tolérance d'erreur et de mesure (53-54°C).

Agrola, Coop et Shell présentent des résultats entièrement conformes à la norme, toutes régions confondues.

Conséquences et conseils aux conducteurs

Des carburants impropres peuvent provoquer de fâcheux dégâts sur les moteurs. Si de l'essence est mélangée au diesel, le film lubrifiant du carburant peut se rompre et engendrer une usure mécanique, voir un grippage de composants du système d'injection. La corrosion ou

l'encrassement des filtres sont autant de risques pour la mécanique de plus en plus sophistiquée des moteurs fonctionnant au diesel.

Le TCS conseille aux automobilistes de toujours faire le plein de carburant auprès du même fournisseur ou marque, même lors de déplacements à l'étranger. Sur la base des quittances ou d'une carte de fidélité, il sera d'autant plus aisé de reconstituer l'historique en cas de problème, et ainsi défendre ses droits.

Cette enquête démontre par ailleurs que le prix n'a aucune incidence sur la qualité du diesel, tous les carburants étant soumis à la norme EN 590.

Extraits du droit de réponse des importateurs, suite aux résultats des analyses

BP

"Nous attachons grande importance à la qualité de nos carburants et pour assurer cette qualité, nous procédons à des contrôles réguliers. Le diesel que vous avez examiné à la station-service Pratteln-Nord le lundi 14 juin 2010 a été recontrôlé par nos soins ; nous y avons alors relevé un point éclair de 57°.

Les carburants vendus à Pratteln proviennent de l'entrepôt Auhafen TAA. Le carburant entreposé dans la citerne 316 de TAA (citerne où le produit a été rempli le 31 mai 2010) présentait lors des relevés de ces derniers trois mois un point éclair de 67° et 70°.

Nous ne trouvons qu'une seule explication à ces résultats : une fausse manipulation entre l'entrepôt Auhafen et la station-service Pratteln. Nous avons pris des dispositions avec le transporteur pour qu'un tel fait ne se renouvelle pas.

Des contrôles réguliers dans nos stations-services montrent que nos carburants répondent non seulement aux exigences de qualité, mais sont nettement supérieurs à ces exigences de qualité. Une enquête au Tessin et en Suisse romande le confirme d'ailleurs. Il s'agit fort probablement à Pratteln d'un cas isolé."

Migrol

"Les résultats des analyses que vous avez reçus montrent que le diesel de Migrol SA répond à tous les critères de qualité de la norme légale à une exception près : à notre grand regret, la station-service Oberengstringen a un point d'éclair de 48° et est ainsi sous la limite acceptée de > 55°.

Nous vous informons également que le diesel de la Migrol SA est transporté depuis le 1er mai 2010 exclusivement dans des citernes compartimentées, si bien que tout mélange avec de l'essence est exclu.

Nos nombreuses recherches dans le cas de la Station Oberengstringen n'ont pas abouti jusqu'à ce jour. Nous avons immédiatement ordonné que cette station-service soit fournie avec du nouveau diesel qui réponde en tous points à la norme.

Nous sommes persuadés que grâce aux mesures que nous avons prises, notre clientèle recevra du diesel répondant aux exigences imposées."

Tamoil

"Nous constatons que, hormis un échantillon, pour lequel le point d'éclair se situe dans la limite de reproductibilité de l'analyse, notre diesel correspond parfaitement aux spécifications en vigueur en Suisse.

Tamoil entreprend en permanence des efforts importants afin de s'assurer que le produit vendu à nos clients soit en parfaite conformité avec les normes en vigueur. Ceci implique un contrôle de qualité rigoureux tout au long de la chaîne de distribution (raffinerie, transport fer, dépôts intérieurs et transport route).

Comme vous le savez, une contamination même infime d'essence avec du diesel, peut entraîner une dégradation importante du point d'éclair. Une attention toute particulière doit être apportée lors du transport routier.

Concernant le point d'éclair de notre station de Bâle, qui bien

que dans la limite de reproductibilité de l'analyse se situe néanmoins au-dessous de la norme, nous allons immédiatement prendre les dispositions nécessaires pour clarifier la situation et tout mettre en oeuvre pour ramener le diesel en parfaite conformité avec la norme.

Nous avons la ferme intention de poursuivre et, plus encore, de renforcer notre système de contrôle de qualité afin d'assurer en tout temps à nos clients la fourniture d'un produit de première qualité en parfaite conformité avec les normes en vigueur."

AVIA

"Nous regrettons que les tests diesel effectués aux deux stations-services AVIA aient atteint un point éclair inférieur à 55°, même si un point éclair de 53° soit encore dans la limite de tolérance (des écarts de mesure de cette ordre de grandeur sont possible). Par contre une mesure de 49° est nettement au-dessous du degré de tolérance ; des mesures ont donc déjà été prises pour qu'un tel résultat ne se répète pas.

Notre but est indubitablement que la qualité de nos carburants soit en parfaite conformité avec les normes en vigueur. Pour assurer cette qualité, des instituts de recherche spécialisés et indépendants exécutent régulièrement des tests aussi bien internes qu'externes."

Contact:

Moreno Volpi, Porte-parole, 022 417 27 16, 078 707 71 28,
mvolpi@tcs.ch

Les résultats détaillés peuvent être consultés à l'adresse internet
www.tcs.ch.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100605956> abgerufen werden.